

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Introduction à la psychomotricité</b>
<b>Section(s)</b>	- (5 ECTS) Bachelier en enseignement section 1 - BA 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Alexis DEWEZ	50	<b>Année</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Introduction à la psychomotricité</b>	50h	<b>Lucile DELCOUR Alexis DEWEZ</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Introduction à la psychomotricité</b> : 25h de théorie, 25h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Introduction à la psychomotricité</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;</li> <li>◦ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;</li> <li>◦ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;</li> <li>◦ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;</li> <li>◦ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;</li> <li>▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;</li> <li>▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

- apprentissages ;
  - la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
  - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

## Objectifs de développement durable



### Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



### Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



### Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les fondements de la psychomotricité (théorie et pratique) afin de concevoir et mettre en place des séquences didactiques adaptées à l'enfant de maternel (mise en train et retour au calme).

## Contenu de l'AA Introduction à la psychomotricité

Maîtriser la didactique liée à la psychomotricité afin de concevoir et encadrer des séquences didactiques (mise en train et retour au calme) au service du développement psychomoteur de l'enfant. Être capable de porter un regard réflexif sur des séquences didactiques et ajuster ces dernières.

Créer du matériel pédagogique destiné aux enfants

Assimiler les fondements théoriques et pratiques de la didactique de la psychomotricité :

- différents types d'organisation d'une séance ;
- critères de réussite d'une séance de psychomotricité ;
- introduction au développement psychomoteur de l'enfant ;
- introduction aux dominantes éducatives ;
- diversité des mouvements fondamentaux ;
- diversification d'utilisation du matériel ;
- expression orale et corporelle ;

### Méthodes d'enseignement

**Introduction à la psychomotricité** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, Pratique Corporelle

### Supports

**Introduction à la psychomotricité** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, Vidéos et diapositives disponibles sur Teams

### Ressources bibliographiques de l'AA Introduction à la psychomotricité

- De Lièvre, B., & Staes, L. (2000). La psychomotricité au service de l'enfant: notions et applications pédagogiques. De Boeck.
- Voir bibliographie dans le syllabus de référence

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Introduction à la psychomotricité : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à la psychomotricité :

- Q1: Evaluation de matériel pédagogique destiné aux enfants /10
- Q2 : Evaluation pratique sur une séquence didactique (mise en train et retour au calme) /20
- Q2 : Examen théorique sur les fondements théoriques et pratiques de la didactique de la psychomotricité /30

TOTAL /60 ==> /20

Attention : Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE. Les étudiants en situation d'échec lors de la session de juin devront représenter les épreuves pratiques et/ou théoriques non validées lors de la seconde session.

Année académique : **2024 - 2025**